



ETAT CIVIL

Décès : M. Pierre Spangenberg le 6/03/17
domicilié Rue Card Bargeon
Nos condoléances à la famille

Agenda

Le samedi 20 mai à partir de 8 h

Journée plantation Gonsans – Cf. page 2

Le samedi 3 juin à 17 h à Bouclans

Tournoi de pétanque du Club de Foot et des Vétérans de Bouclans-Gonsans

Le mercredi 7 juin à 20 h à la salle polyvalente

Formation à l'utilisation du défibrillateur - Cf. page 2

Les Vendredi, Samedi et Dimanche 9,10 et 11 Juin

Festival de rue de l'Annuelle à Laissey
Cf. flyer page 2

Les dimanches 11 et 18 Juin

Élections Législatives

Le vendredi 16 juin à 17 h 30

Spectacle de l'école élémentaire à la Fédération des Chasseurs

Le samedi 24 juin de 9 h 45 à 10 h 45

Spectacle de l'école maternelle au stade

Le samedi 8 et le dimanche 9 Juillet à Bouclans

Fête intercommunale et ses feux d'artifices à Naisey
Cf. flyer au page 2

Le dimanche 9 juillet au stade

Pétanque du comité. Réservation auprès de Mme Béatrice PATARD 06.87.42.85.58

Le dimanche 3 septembre

Vide grenier du comité d'animation (report du 7 mai)

SOMMAIRE

Agenda.....	1
Informations utiles.....	2
Les échos du Conseil municipal.....	4
Bilan du questionnaire sur le développement éolien.....	6

EDITORIAL

Vous trouverez dans cette édition le bilan de l'analyse du questionnaire sur le développement éolien. 126 personnes y ont répondu à Gonsans et nous les en remercions. Si dans notre commune, 55 % des personnes se sont plutôt exprimées favorablement au développement éolien sur notre territoire, les avis sont encore plus partagés sur l'ensemble des cinq communes concernées (49%).

Pour l'heure, une pré-étude ornithologique a révélé la présence du Milan Royal. Cette espèce étant protégée, la question du développement éolien est donc suspendue.

Je tiens néanmoins à revenir sur le tract « anti-éolien » que vous avez pu trouver dans vos boîtes aux lettres. Au nom de la liberté d'expression, la démarche n'est évidemment absolument pas contestée ; elle est même encouragée si cela peut contribuer à renforcer l'information. Seulement son contenu est, quant à lui, pour le moins discutable. D'abord, en nous contactant, les auteurs auraient su qu'aucun élu ne s'est exprimé sur une quelconque volonté de voir des éoliennes s'implanter sur notre territoire. Que penser, ensuite, des propos sibyllins sur les présumés « bénéfiques des élus ». Je regrette que ce tract jette la suspicion sur des élus qui seraient devenus, par nature, des individus irresponsables, machiavéliques et mercantiles. La question du développement éolien est complexe et mérite mieux que cela. Contrairement au procès d'intention qui, là, nous est fait, je veux réaffirmer la volonté qui est la nôtre de toujours œuvrer en parfaite transparence en vous informant et en vous consultant le plus largement possible.

Samuel GIRARDET

L'Annuelle
à Laissey
10 rue de la Chapelle
03 81 55 28 21
des horaires ?

vend 9 juin - 5 ans gratuit/5-12 ans 4€/adhérent 6€/non-adhérent 8€
dès 20h30
La rhynofanpharyngite maître de cérémonie
Décalage Immédiat (théâtre Cie amateur)
Cie Pol&Freddy Cirque Démocratique de la Belgique

sam 10 juin **ENTRÉE LIBRE !**
dès 14h
La rhynofanpharyngite maître de cérémonie
Cie Scratch T.N.T
Danse enfant
Le Grand Chariot (théâtre Cie amateur)
Carte blanche à Fred des Chiche Capon
Le Grand Chariot (théâtre Cie amateur)
Twakoukou (Chorale amateurs)
Pryl, un prophète à la rue (Cie du grenier au jardin)
Les Mal'entendus Apéro concert
Les frères Jacquard Reprisage de tubes
Leather & Glitter DJ set

dim 11 juin - 5 ans gratuit/5-12 ans 4€/adhérent 6€/non-adhérent 8€
dès 11h
Catherine Fornal Méchanceté
Batucada Lionel Tessier
Théâtre d'impro (atelier enfants)
Hip Hop (atelier enfants)
Cie Les soeurs Goudron Dames de France

dès 14h

Restauration
Buvette
massages

Expositions des ateliers
Photo, Dessin, Danse, Bien-être, Poterie et Couture

www.artistesalacampagne.fr

SAMEDI 8 JUILLET

Le Plateau fait la Fête

NAISEY-LES-GRANGES

à partir de 20 heures

REPAS DANSANT

sous chapiteau animé par
l'orchestre Fréquence



Sur place :
Buvette, Sandwichs, Frites

RESERVATION	Bouclans	06 84 38 19 75
	Gonsans	06 31 49 12 17
	Naisey	03 81 55 28 21
	Glammondans	06 65 77 55 27
	Cotebrune	06 72 35 08 22

et à 23 heures
les traditionnels
**GRANDS FEUX
D'ARTIFICES**

offert par les communes de:
**BOUCLANS, NAISEY-LES-GRANGES, GLAMMONDANS,
GONSANS, COTEBRUNE, DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS,
MAGNY-CHATELARD, CHAMPLIVE ET VAUCHAMPS**

Dimanche 9 Juillet Messe sous chapiteau à 10h30 suivie par l'apéritif offert par les communes

Imprimé par nos soins

Repas préparé par
Rotisserie Patrick
Chez L'Grand

Prix : 16 euros

Poulet
ou jambonneau

Frites à volonté
Sauces : Ketchups / Mayonnaise
Moutarde

Fromages

Dessert

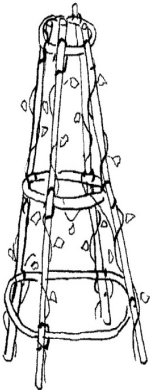
paiement à l'inscription : 16 euros

Journée de plantation

Les saints de glace sont passés, la lune rousse est bientôt terminée... il est temps de faire notre traditionnelle journée de plantation ! Tous les habitants de Gonsans sont les bienvenus pour venir planter ensemble les quelques 500 nouvelles plantes qui orneront les nombreux massifs du village, **ce samedi 20 mai, à partir de 8 h.**

Pas besoin d'être jardinier professionnel, toutes les bonnes volontés sont appréciées. Apportez vos outils.

Petite pause et casse-croûte de midi offerts par la mairie. Cette année, le thème de fleurissement choisi est "Plantes grimpantes et retombantes". Il est encore temps, pour tous les habitants, de participer au concours de support de grimpantes organisé par le Comité d'animation du village et le groupe fleurissement. La date de remise de vos oeuvres a été repoussée au 20 mai, 10h00 (à la mairie ou directement auprès des bénévoles). Un jury se tiendra à midi. Lots offerts par le Comité. Les plus belles réalisations seront installées dans les massifs pour toute la saison !



Défibrillateurs : sauver une vie est à la portée de tous !



On constate que le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes. Mais on sait également que l'utilisation d'un défibrillateur devrait être réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident cardiaque, chaque minute de perdue représentant 10 % de chances de survie en moins ! Le massage cardiaque augmente les chances de survie de 6 à 9%. Le défibrillateur automatique les augmente de 30%. Tout le monde est concerné, jeunes, moins jeunes, sportifs. Vous pouvez être témoin d'un arrêt cardiaque soudain. Avec un défibrillateur vous pourrez augmenter considérablement les chances de survie de la personne atteinte.

Une formation aura lieu le mercredi 7 juin à 20 h à la salle polyvalente.

Merci de vous inscrire auprès de Remy COURTOIS 06.08.73.23.31 ou en mairie.

**Pensez-y ! - Un défibrillateur est à votre disposition
à l'entrée de la salle polyvalente
- 1 Rue de l'Église -**



Informations utiles

1. Résultats des élections présidentielles à Gonsans

1^{er} tour
Inscrits : 409
Votants : 338 (82,64 %)
Blancs : 7 (1,71 %)
Nuls : 6 (1,47 %)
Exprimés : 325 (79,46 %)

M. Le Pen	26,77 %
E. Macron	25,54 %
F. Fillon	21,23 %
J.L. Mélenchon	12,31 %
N. Dupont-Aignan	7,08 %
B. Hamon	3,08 %
P. Poutou	2,77 %
J. Lassalle	0,92 %
N. Arthaud	0,31 %
J. Cheminade	0,00 %
F. Asselineau	0,00 %

Second tour
Inscrits : 409
Votants : 338 (82,64 %)
Blancs : 30 (7,33 %)
Nuls : 17 (4,16 %)
Exprimés : 291 (71,15 %)

Emanuel MACRON : 58,76 %
Marine LE PEN : 41,24 %

Merci aux électeurs pour ces participations supérieures aux moyennes nationales.

2. Recrutement à Gonsans

La commune recrute une personne durant les mois d'été sur un contrat de 20 h pour l'entretien des espaces verts et des massifs.

Si vous êtes intéressé(e), merci de déposer votre candidature en mairie avant le 25 mai.

3. Du changement pour obtenir un passeport ou une carte nationale d'identité

Il faut désormais se rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique :

(Vercel, Baume-les-Dames, Saône ou Besançon pour les plus proches)

La mairie de Gonsans peut vous remettre le dossier de demande ainsi que la liste des pièces à fournir. Attention, les délais sont actuellement longs depuis cette nouvelle organisation et vous devez **impérativement prendre rendez-vous** avant de rendre le dossier.

4. Travaux extérieurs

Nous vous rappelons les horaires permettant l'utilisation d'outils bruyants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

5. Tapage nocturne

Vous avez des invités, faite la fête mais pensez à vos voisins, respecter leur sommeil !

6. Renouvellement des adhésions au tennis

Il est possible d'adhérer au Club de Tennis pour la saison 2017/2018. Les adhésions, ainsi que la clé du court, sont à retirer chez :

- M. Hervé KOVACIC : 03.81.55.24.26

3 rue de la Corvée

- M. Samuel GIRARDET : 03.81.63.81.90

17 A rue Derrière les Vergers

Tarifs : **30 € et gratuité pour les enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte adhérent du club.**

7. La gendarmerie nous informe

Dans les mois à venir, il est possible que vous soyez démarchés par des personnes proposant des services comme le nettoyage de terrasses, des toits, etc... Ces services peuvent être surfacturés et les produits utilisés néfastes pour l'environnement.

Soyez vigilants et prévenez les personnes vulnérables dans votre entourage.

N'hésitez pas à en aviser le centre opérationnel gendarmerie en faisant le 17.

8. Souscription pour les travaux de l'église

À ce jour, 6 230 € de dons ont d'ores et déjà été collectés suite au lancement de la souscription avec la fondation du patrimoine en décembre 2016.

Nous remercions les généreux donateurs et nous vous rappelons que les dons sont possibles jusqu'aux travaux.

Donnez en un clic sur le site sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/47662

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Fondation du patrimoine – Maison du bâtiment
BP 1239 – 25004 BESANCON cedex

Votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.

9. Feux de signalisation dans la plaine de Gennes

La Société Française du Pipeline du Jura (SFPIJ), propriétaire du dépôt pétrolier situé à Gennes, a installé 2 feux de signalisation sur la RD 464. Ces feux sont déclenchés en cas d'incident notable sur le dépôt pétrolier afin d'éviter le passage de véhicules à proximité immédiate du site industriel. Le respect de cette nouvelle signalisation routière est primordial car elle est activée avant l'arrivée des forces de l'ordre sur place.



Feu à Gennes

Les échos du Conseil municipal

1. Résultats financiers de l'année 2016

BUDGET	PRINCIPAL	FORET	LOTISSEMENT
Fonctionnement	121 788,59	55 902,78	128 675,31
Investissement	-97 841,48	16 941,09	-61 556,19

Résultat des 3 budgets au 31/12/2016 (sans les restes à réaliser) : **163 910,10 €**.

2. Vote des taxes

Afin de pallier à la reprise de la compétence école liée changement d'intercommunalité, il est nécessaire d'ajuster les taux communaux d'imposition. Les taux suivants sont adoptés.

Taxe d'habitation (TH)	20,30 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (FB)	16,92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (FNB)	18,31 %

Les taux d'imposition cumulés, Communauté de Communes et Commune, évoluent de la façon suivante entre 2016 et 2017 :

	2016	2017	Variation
TH	22,43 %	23,08 %	+ 2,89 %
FB	18,30 %	18,83 %	+ 2,89 %
FNB	20,42 %	20,84 %	+ 2,05 %

À noter que la CCPPV a augmenté ses taux de fiscalité d'environ 20 % en 2017 ce qui explique en grande partie cette évolution.

3. Subventions aux associations

La répartition des subventions aux associations 2017 s'établit de la façon suivante :

Football : Entente Bouclans/Gonsans	350 €
La Revoyotte	50 €
Association du Comice	150 €
Les artistes à la campagne	100 €
La clique des sapeurs-pompiers	40 €
L'amicale des sapeurs-pompiers	20 €
Anciens combattants	50 €
Association des donneurs de Sang	50 €
Murs et murgers	50 €
ADMR	30 €
Ligue contre le cancer	30 €
Association Française des scléroses en plaques	30 €
Banque alimentaire	30 €
Réserve pour demande éventuelle	70 €
TOTAL	1 050 €

4. Vote du Budget Primitif 2017

FONCTIONNEMENT (en €)

BUDGET	PRINCIPAL	FORET	LOTISSEMENT
DEPENSES	639 877,09	121 842,67	55 556,19
RECETTES	681 241,85	126 710,81	265 531,50

INVESTISSEMENT (en €)

BUDGET	PRINCIPAL	FORET	LOTISSEMENT
DEPENSES	940 604,00	24 000,00	55 556,19
RECETTES	940 604,00	24 000,00	172 668,57

NB : Le Budget principal comptabilise l'ensemble des investissements potentiellement réalisables d'ici la fin du mandat. Leurs réalisations dépendront du niveau de subventionnement atteint.

5. Travaux sylvicoles 2017

- parcelle 2 (Morte-Terre) d'une surface de 3,64 ha pour 3 028,48 €.

- parcelle 23 : Après rencontre et visite de l'ONF, la facture mise en attente pour des travaux insatisfaisants sera finalement réglée.

6. Audit sur l'éclairage public

La commune a participé à un audit de l'éclairage public piloté par le Pays du Doubs Central. Le rapport fait l'analyse des 121 points lumineux et des 7 armoires de contrôle.

Au bilan, 100 % des points lumineux sont vétustes ou en mauvais état et 5 armoires sont à remplacer. Le coût du renouvellement de l'éclairage public est estimé à 134 070,00 € HT. Ces dépenses sont subventionnées à hauteur de 80 % par le Syndicat d'Électrification du Doubs (SYDED) et par l'enveloppe du Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) de la Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel. Le coût restant à charge de la Commune s'élèverait à 26 814 €.

Les économies annuelles de fonctionnement sont évaluées à 3 695,00 € (hors augmentation des coûts d'énergie et de maintenance) ou 5 108,00€ si l'éclairage est éteint une partie de la nuit.

Compte-tenu du niveau d'aides financières et des économies escomptées, le conseil municipal a décidé de participer au groupement de commande de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel afin de rénover tout ou partie de l'éclairage public.

M Adrien PRETOT est en charge du suivi de ce dossier.

7. Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La Communauté de Communes de Pays de Pierrefontaine-Vercel est engagée dans l'élaboration d'un PLUI valant Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le PLUI doit fixer les grandes lignes d'aménagement pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes qui seront déclinées dans chaque commune. Dans cette perspective, un comité de pilotage est constitué.

Composition du comité de pilotage :

Mme Anne MARADAN et Mrs Rémy COURTOIS, Émile DELACROIX, Samuel GIRARDET, Éric GUINCHARD, Hervé KOVACIC, Franck MATHÉ, Adrien PRETOT et BERNARD RENAUD - ce dernier étant responsable du groupe de travail.

8. Vente de terrain sur la zone d'activité

L'entreprise PTP souhaite régulariser l'acquisition d'un terrain en bordure du bâtiment communal.

Le conseil municipal décide de fixer le prix à 7,50 € du m². Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

9. Entretien des espaces verts

La convention avec les chantiers départementaux l'Emploi et l'Insertion (CDEI) sera renouvelée pour une période d'intervention allant de juin à septembre. Le montant des prestations est de 470 € pour la tonte (par jour et par équipe). Pour les mois de mai et octobre, la tonte du village sera réalisée à l'essai par l'employé communal avec du matériel loué à la CCPPV.

10. Demandes d'urbanisme

- La demande de M et Mme PERRIGOT Gérard pour la construction d'un carport est refusée ; la hauteur n'est pas compatible avec le règlement de lotissement en vigueur.
- GAEC des Chazeaux : extension du bâtiment d'élevage
- GAEC KOLLY-RENAUD : construction d'un hangar agricole.

Avis favorables pour ces 2 dossiers.

11. Rattachement de la commune de Bouclans à la CCPPV

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a validé le principe du rattachement de la commune de Bouclans à la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel.

Le Conseil Municipal donne, à nouveau, un avis favorable.

12. Questions diverses

Commission 2

- La commune projette l'acquisition d'une parcelle boisée (sapin) de 33,90 a, à Laude, pour 3 300 €.

- Dans le cadre du plan d'aménagement des forêts, plusieurs parcelles seront soumises au régime forestier pour une surface totale 7 ha 02 a 86 ca.

- Vente en bois de chauffage : 1 lot est resté sans acquéreur.

- Élagage du tilleul route du Chatelard : le conseil municipal souhaite conserver l'arbre.

Commission 3

- Une réunion de préparation du comice s'est tenue le 8 avril. D'autres rencontres sont prévues.

Commission 4

- Le coussin berlinois rue de l'Église ne sera pas réinstallé vu le résultat de la mesure de vitesse réalisée par le Département ;

- Mme Ginette Kovacic souhaite se raccorder à l'assainissement collectif mais la boîte de branchement est inutilisable. La boîte sera repositionnée.

13. Informations Diverses

- Formation d'un « Nid de poule » route de Baume : Un défaut d'épaisseur d'enrobé a d'ores et déjà été constaté. Des osculations complémentaires ont été demandées. Le tapis d'enrobé sera refait sur le tronçon non-conforme.

- Restauration de l'église : le permis de construire a été déposé à la DRAC et des dossiers de subventions doivent encore être déposés.

- Restructuration du bâtiment des vestiaires du stade : Pour prétendre à une aide financière de la FFF, la salle de convivialité destinée au club de football doit avoir une surface d'au moins 25 m². L'architecte doit ajuster le projet en conséquence.

- Un busard cendré, espèce protégée, a été observé sur le territoire de la commune. La ligue de protection des oiseaux en sera informée.

- Demande de mise en place de protections en bordure de voie route de Glamondans pour protéger les pelouses et les murs à proximité.

Bilan suite au questionnaire sur le développement éolien

Comme nous nous y étions engagés, nous vous communiquons le résultat du questionnaire sur le développement éolien. Vous êtes 465 personnes à y avoir répondu sur l'ensemble des 5 communes concernées et nous vous en remercions.

Les résultats montrent que les habitants manquent globalement d'informations et que les avis sont très partagés sur l'opportunité d'implanter des éoliennes sur nos territoires.

Pour l'heure, une pré-étude ornithologique a soulevé une problématique sur le Milan Royal nidificateur et dans une moindre mesure migratrice. Compte-tenu de la réglementation actuelle, la présence de cette population compromet le développement d'un parc éolien.

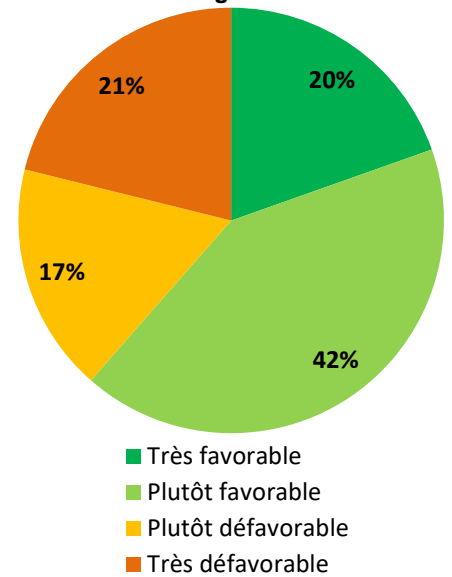


Le groupe de travail intercommunal a néanmoins décidé de poursuivre son travail de réflexion globale et s'engage à informer les habitants autant que nécessaire.

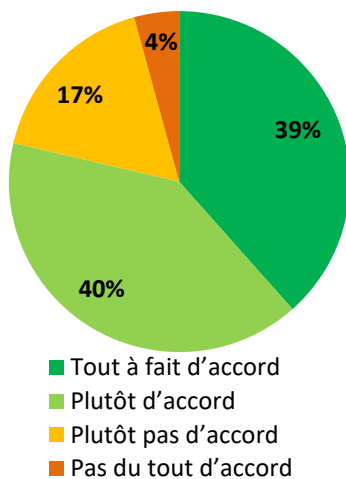
Les membres du groupe de travail intercommunal

NB : Les résultats sur la commune de Gonsans sont consultables en mairie.

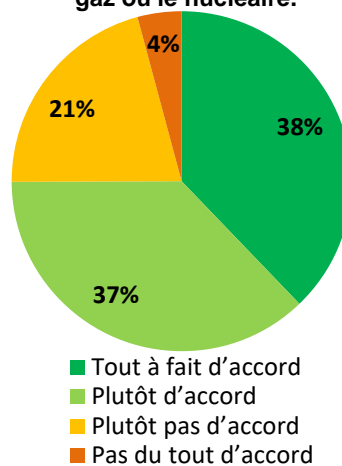
1. Quelle image avez-vous de l'énergie éolienne?



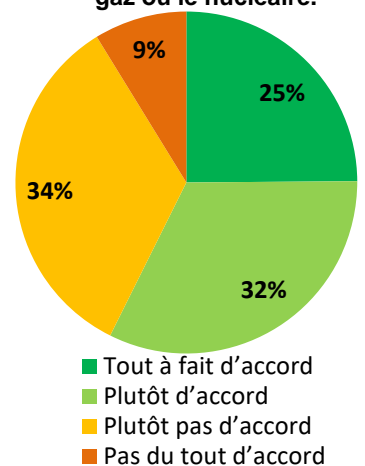
2.1. Les éoliennes polluent moins que les sources d'énergie classiques comme le charbon, le fuel, le gaz ou le nucléaire.



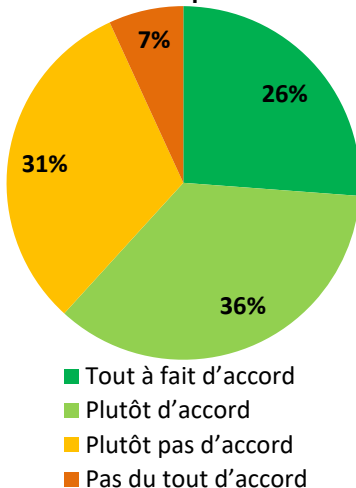
2.2. Les éoliennes sont moins dangereuses pour l'environnement que les sources d'énergie classiques comme le charbon, le fuel, le gaz ou le nucléaire.



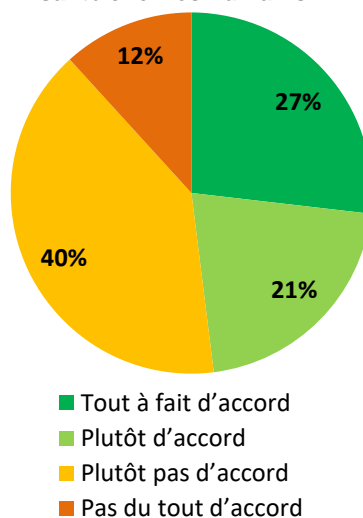
2.3. Les éoliennes représentent une technologie plus coûteuse que les sources d'énergie classiques comme le charbon, le fuel, le gaz ou le nucléaire.



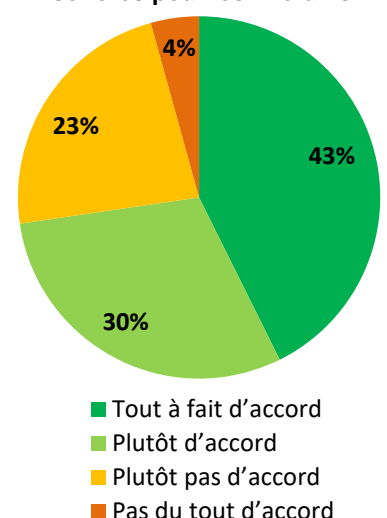
2.4. Les éoliennes contribuent significativement à la lutte contre les changements climatiques.



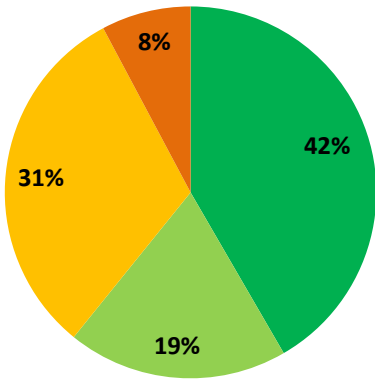
2.5. Les éoliennes peuvent entraîner des problèmes de santé chez les humains.



2.6. Les éoliennes occasionnent des nuisances sonores pour les riverains.

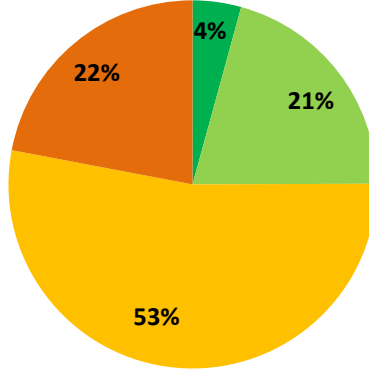


2.7. Les éoliennes détériorent le paysage.



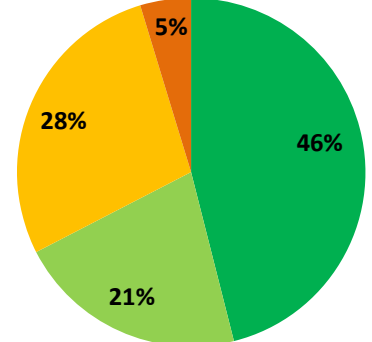
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

2.8. Les éoliennes participent à l'attrait touristique d'une région.



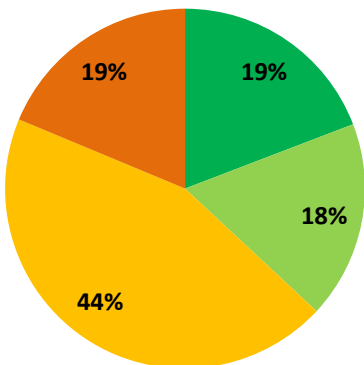
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

2.9. L'implantation d'éoliennes dans une région a pour conséquence une dévaluation immobilière des propriétés riveraines.



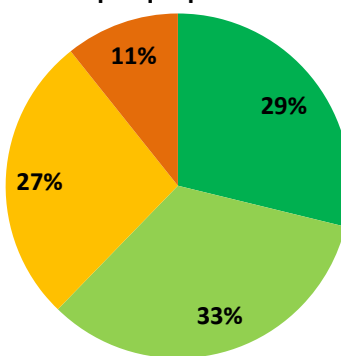
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

2.10. Les éoliennes sont implantées n'importe où et n'importe comment sans réglementation.



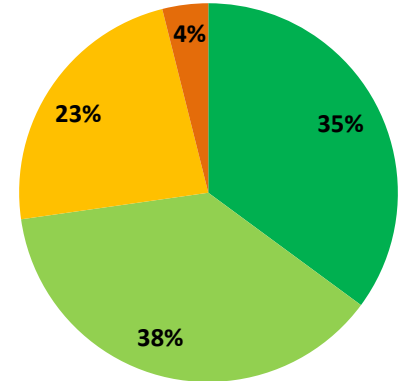
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

2.11. Le recours à l'énergie éolienne est nécessaire ; il faudra bien les implanter quelque part.



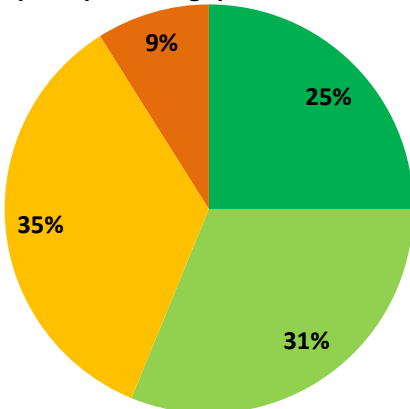
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3.1. C'est une source de revenus économiques pour les communes qui les accueillent.



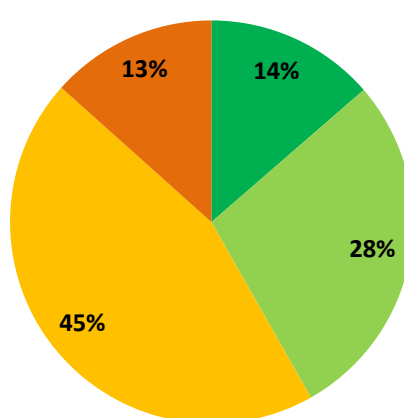
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3.2. C'est la preuve d'un territoire engagé dans une politique écologique vertueuse.



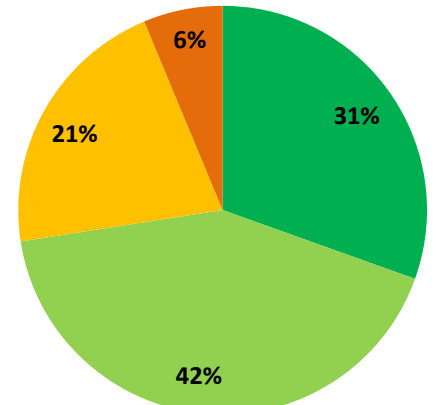
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3.3. C'est un moyen de dynamiser un territoire.



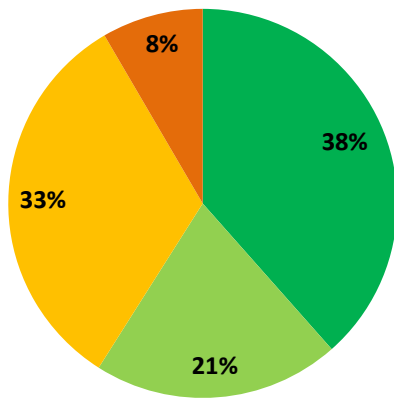
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3.4. C'est conforme aux principes de développement durable.



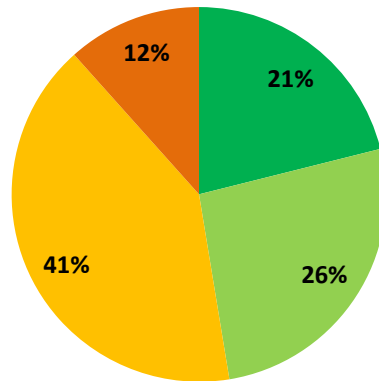
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

3.5. C'est nuisible pour la faune et la flore.



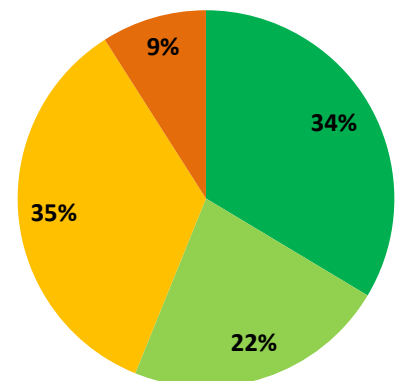
■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord

3.6. C'est risquer l'augmentation des impôts locaux.



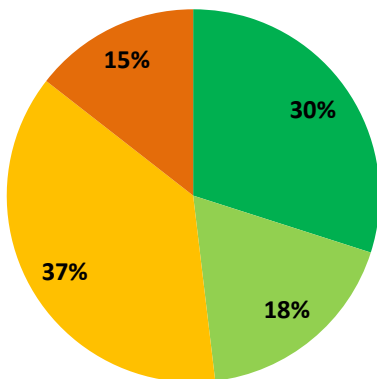
■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord

3.7. C'est participer à l'enrichissement des fonds de pension étrangers.



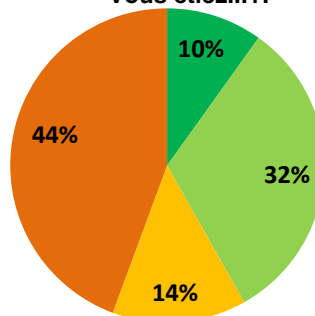
■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord

3.8. C'est un non-sens puisque les éoliennes ne sont pas rentables.



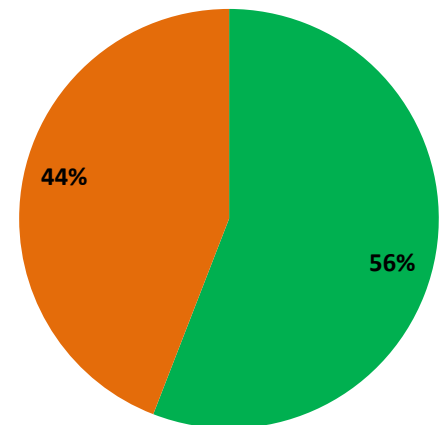
■ Tout à fait d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Plutôt pas d'accord
 ■ Pas du tout d'accord

4. Quand vous avez appris que des opérateurs de développement éolien étaient entrés en contact avec vos élus, qu'avez-vous ressenti? Vous étiez...?



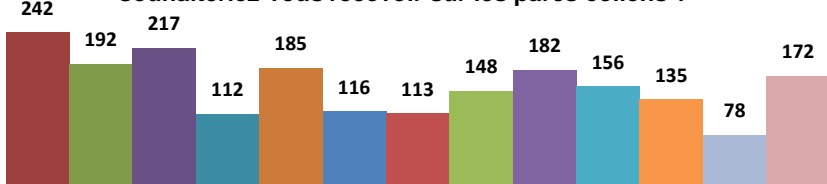
■ Enthousiaste
 ■ Confiant, serein
 ■ Indifférent
 ■ Contrarié, angoissé

5. Etes-vous favorable au développement de l'éolien dans le Doubs ?



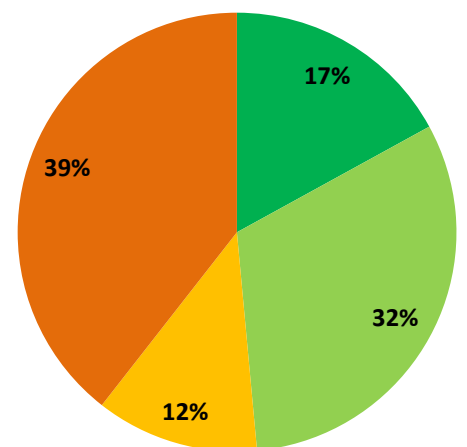
■ oui ■ non

6. A ceux qui jugent que l'information sur les parcs éoliens est insuffisante ou inexistante, quel type d'information souhaiteriez-vous recevoir sur les parcs éoliens ?



- 1 à quoi le parc éolien va ressembler ? une photo du projet de parc éolien, les dimensions et le lieu d'implantation des éoliennes ;
- 2 le fonctionnement du parc (production d'électricité, période de fonctionnement des éoliennes,...)
- 3 le bruit, les nuisances sonores ;
- 4 les recours éventuels pour s'opposer à l'installation d'un parc éolien ;
- 5 les dangers pour la santé (nuisances sonore, flash lumineux,...)
- 6 la possible extension future du parc éolien
- 7 la sécurité autour des éoliennes ;
- 8 les répercussions sur la valeur de mon habitation ;
- 9 les répercussions environnementales (faune, flore, émission de CO2...)
- 10 les bénéfices financiers éventuels suite à l'installation éolienne ;
- 11 les nuisances liées aux travaux pour l'installation du parc (durée, nuisances...)
- 12 la possibilité de participer financièrement à l'achat d'une éolienne et d'en retirer un bénéfice personnel
- 13 les conditions et le coût du démantèlement ;

7. Dans quelle mesure seriez-vous favorable à l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de votre commune?



■ Très favorable ■ Plutôt favorable
 ■ Plutôt défavorable ■ Très défavorable